

# instructeur/trice des autorisations d'urbanisme



Offre n° 0027221200891886

Publiée le 13/03/2023

## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Communauté de Communes du Pays du Neubourg

1 chemin st Celerin - BP 47

27110 Le Neubourg

**Lieu de travail :** Le Neubourg

**Poste à pourvoir le :** 01/05/2023

**Date limite de candidature :** 12/04/2023

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

### Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

**Grade(s) recherché(s) :** Rédacteur

**Métier(s) :** [Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

**Expérience souhaitée :** Confirmé

**Rémunération indicative :** 1580€ à 1900€ net/mois

### Descriptif de l'emploi :

Vous souhaitez intégrer une collectivité dynamique et à taille humaine qui se préoccupe du bien-être de ses agents. Située au Neubourg, petite ville attractive et active qui œuvre en permanence à la qualité de ses services, à l'amélioration de son cadre de vie et au développement de son territoire, la Communauté de Communes du Pays du Neubourg recrute son instructeur/trice des autorisations d'urbanisme.

La Communauté de Communes du Pays du Neubourg, constituée de 41 communes et de 23 400 habitants, regroupant 120 agents, est un territoire dynamique, idéalement situé à 45km de Rouen et à 25km d'Evreux. La ville centre, Le Neubourg, commune de 4400 habitants, dispose de nombreux atouts avec ses zones d'activités, zones commerciales, commerces de proximité, nombreux équipements et services (lycée agricole, collèges, hôpital, crèches, piscine, cinéma, nombreuses installations sportives, hippodrome, vélodrome, voie verte, ...), son patrimoine historique et culturel (châteaux, musées, ...).

Le service urbanisme, rattaché à la Direction aménagement et cadre de vie, est composé d'une responsable, de deux instructeurs et d'une assistante. Le service instruit pour le compte de 31 communes.

#### **Missions / conditions d'exercice :**

Sous la responsabilité du chef de service Instruction des autorisations d'urbanisme :

- Accompagner, conseiller, renseigner (par téléphone et en physique durant les créneaux de permanence) des pétitionnaires, des porteurs de projets avant le dépôt des dossiers ou durant l'instruction,
- Accueillir et renseigner les élus et secrétaires de mairie sur tous points en lien avec les autorisations d'urbanisme,
- Vérifier la recevabilité des dossiers au regard du droit,
- Instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis de démolir, déclaration préalable, permis d'aménager, certificat d'urbanisme opérationnel) pour le compte des communes possédant un document d'urbanisme (PLU ou Carte communale),
- Consulter les services spécifiques compétents et personnes publiques pouvant contribuer à l'expression de la décision,
- Effectuer ponctuellement des visites sur place,
- Assurer la saisie informatique des événements liés à l'instruction,
- Rédiger les propositions de décisions, d'arrêtés ou de courriers soumises aux communes.

Par ailleurs, vous participez aux réunions interservices sur les projets à enjeux et partagez votre expertise en apportant une aide dans votre domaine de compétences, aux autres services de la Direction Cadre de vie.

Activités secondaires :

- Participer et animer des formations auprès des élus, secrétaires de mairie sur le logiciel métier et les procédures internes,
- Participer aux réunions filière ADS proposées par les services de l'Etat,
- Participer aux réflexions sur l'amélioration des documents d'urbanisme dans le cadre de la révision, modification des documents d'urbanisme communaux,
- Enregistrer les données d'ordre statistique pour transmission aux organismes compétents,
- Être en relation avec les services extérieurs et organiser son ou ses réseaux pour répondre au besoin du service,
- Participer à la veille juridique concernant la réglementation des autorisations d'urbanisme,
- Possibles rendez-vous ou réunions en dehors des heures de bureau (très exceptionnel).

#### **Profils recherchés :**

Vous êtes titulaire d'une formation de type BAC+2 en Droit / Géographie / Urbanisme ou autre. Vous possédez une expérience significative en matière d'instruction des demandes d'urbanisme, avec une maîtrise du droit et des acteurs de l'urbanisme, de la construction.

Vous disposez de connaissances en droit de l'urbanisme, dans le champ d'application du permis de construire et dans la lecture de plans. Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques. De plus, disposer de connaissances dans le Plan Local d'Urbanisme sera apprécié.

Vous aimez travailler en équipe, vous êtes disponible, autonome, méthodique et possédez de réelles qualités

relationnelles. Vous êtes rigoureux et faite preuve de discrétion. Vous Justifiez d'une expérience significative en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme. Rejoignez notre équipe instructrice.  
Une connaissance des collectivités territoriales et de leur environnement serait un plus.

## Contact

**Contact :** 0232340441

**Informations complémentaires :**

merci d'envoyer CV+ lettre de motivation à l'attention du président par mail à l'adresse suivante:  
delphine.lepetit@paysduneubourg.fr

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.  
À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.